

Enquête 2022 - Ressources et situation des occupants

Madame, Monsieur,

Tous les ans, OZANAM réalise auprès de ses locataires l'enquête Supplément de Loyer de Solidarité (SLS) conformément à l'Art. 441 -9 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH).

De plus, en 2022, cette enquête entre également dans le champ de l'Enquête d'Occupation du Parc Social (OPS), qui a vocation à établir des statistiques nationales sur l'occupation du parc et son évolution conformément à l'Art. 442 -5 du Code de la Construction et de l'Habitat (CCH) et s'adresse à tous les locataires de logements sociaux.

Cette enquête est REGLEMENTAIRE et OBLIGATOIRE. Le questionnaire (pré -rempli) ci -joint concerne la situation d'occupation au sein de votre logement au 1er janvier 2022.

Les documents à joindre au questionnaire permettent de déterminer si vous êtes redevable ou non d'un SLS et de calculer son montant au 1er janvier 2022.

VOUS DEVEZ REpondre DANS UN DELAI D'UN MOIS SOIT, AU PLUS TARD LE 29 DECEMBRE 2021.

VOS REPONSES DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE TRANSMISE DANS L'ENVELOPPE PREPAYEE MISE A VOTRE DISPOSITION, même si vous avez donné congé de votre appartement

COMMENT COMPLETER L'ENQUETE OCCUPATION & RESSOURCES 2022 en 5 étapes ?

- 1** Vérifiez et modifier si la situation décrite dans le questionnaire pré-rempli est inexacte.
- 2** Vérifier et actualiser les informations pour les occupants déjà connus par le bailleur
- 3** Indiquez les nouveaux occupants sur le papier à entête OZANAM page 3 en précisant pour chacun: Nom, Prénom, Date de Naissance, Lien de parenté, Situation familiale et Situation professionnelle, accompagné du justificatif
- 4** **DATEZ, SIGNEZ l'enquête et faites-la parvenir avec les pièces justificatives dans l'enveloppe prépayée. En cas de non réponse des lettres de relance & de mise en demeure vous seront adressées.**
- 5** Cette Année vous avez la possibilité de répondre via le lien de télé déclaration suivant, muni de vos identifiants et mots de passe : <https://ozanam.enquetelegale.fr> qui vous permettra de répondre en ligne et d'avoir un accusé réception par mail de bonne transmission de votre dossier.

Pour tout renseignement au sujet du questionnaire à remplir, des documents demandés ou du SLS :

0596 020 226 Service gratuit
+ prix appel

Lundi au Vendredi :
06h00 à 13h00

IMPORTANT : AUCUNE REPONSE NE DOIT ETRE RETOURNEE AU SIEGE D' OZANAM.

Attention ! En cas d'absence de réponse ou de réponse incomplète dans les délais : vous serez redevable du montant de SLS maximum (Art. L. 441 -9 du CCH) et de 25,00 € non remboursable pour frais de dossier (ART. R. 441 -26 du CCH) dans le cadre du SLS et d'une pénalité d'un montant de 7.62 € par mois entier de retard dans le cadre de l'Enquête OPS (Art. L442 -5 du CCH).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction des Services à la Clientèle et de la Proximité,